

La morphologie lexicale dans le dictionnaire

Josette Rey-Debove
Dictionnaires Le Robert
27, rue de la Glacière
75013 Paris

Resumé

Le morphème (ou élément) est soit lexical soit grammatical. Le morphème grammatical est lié à la phrase (-s du pluriel, *-ent* de *ils mangent* etc.). Le morphème lexical est parfois un mot (mot simple) ; s'il entre dans les mots complexes, il n'est jamais lié à la phrase (affixation vs flexion). J'appelle ligalexes les mots possédant un radical et des affixes ; et il faut établir la liste de radicaux pour le français, qui n'a encore jamais été faite par les linguistes.

1. Définitions de l'Élément et du mot

Les éléments sont des signes minimaux qui ont une forme et un sens récurrent et constant dans les mots, mais ne sont pas libres comme les mots ; c'est pourquoi ils portent des tirets (comparer *dubit-* et *douter*). Ils peuvent avoir des variantes (voyez 9. Variantes) puisque l'unité n'est pas libre.

Mots et éléments

Les mots sont des signes libres de la phrase, avec lesquels elle est librement produite pour exprimer un contenu.

Les éléments (morphèmes liés) font partie d'un mot que l'on ne peut produire librement (sauf néologisme) parce que les mots sont codés au niveau du lexique. Les éléments sont codés au niveau morphologique. C'est le code lexical qui détermine le code morphologique, car seuls les mots sont en usage dans le discours.

Les mots ont une fréquence en discours, les éléments une fréquence en langue (nombre de mots dans lesquels ils figurent). C'est un niveau plus profond d'analyse.

REM. Les mots tronqués (*maso, psy*) sont rapportés au mot total sauf s'ils ont donné des dérivés ou composés (ex. *autoradio = une auto, une radio*).

2. Les mots du lexique

Un mot-base est un mot qui ne contient pas d'autre mot (ex. *doute, indubitable*).

Les mots-bases peuvent être complexes ou simples du point de vue de la morphologie (*indubitable* est complexe, *doute* est simple). On dispose donc de mots simples (souvent monosyllabiques), de mots-bases (qui peuvent être complexes) et d'éléments. Les mots simples sont évidemment compris dans les mots-bases. Les mots complexes recouvrent l'ensemble des mots qui ne sont pas simples (toutes les formes d'associations entre éléments, mots et éléments). Les mots n'ont pas de variantes (Voyez 7) sauf exceptions rares et connues, surtout pour les emprunts en phase de francisation.

Le lexique présente des mots-bases (mots simples ou mots analysables seulement par des éléments) qui constituent le lien entre le niveau profond de la morphologie et le niveau lexical. Les mots-bases sont soumis à la dérivation comme les mots simples (*indubitablement/ joliment*).

Tout mot du lexique non analysable présente une **étymologie** ; tout mot analysable est analysé par un **mot-base** (simple ou non) ou par des **éléments**. On ne donne que les radicaux, bien que les affixes soient traités.

CHIEN, CHIENNE n. [...]]

■ ÉTYM. : lat. *canis*

BIOTECHNOLOGIE n. f. → B(IO)- TECHNOLOGIE • Ensemble des méthodes utilisant les données et les techniques de l'ingénierie et de la technologie, mettant en œuvre des organismes vivants ou des enzymes pour réaliser des transformations utiles en chimie, en pharmacie, en industrie agroalimentaire. - Forme abrégée *Biotech*.

BIOTOPE n. f. → B(IO)-, TOP(O)- • *Milieu biologique déterminé offrant à une biocénose des conditions d'habitat relativement stables. Biotope marin.*

MORPHOLOGIE n. f. → MORPHO-, LOG- [...]

GRAVIER n. m. → GRAV- [...]

3. Les unités du Robert Méthodique et du Robert Brio : Éléments et mots-bases

Les deux unités fondamentales de l'analyse des mots sont :

- 1) les éléments
- 2) les mots-bases

Les éléments déterminent une famille morphologique, et les mots-bases (parfois simples) une famille lexicale.

Les **éléments** doivent être absolument inanalysables au niveau du français. On ne peut traiter *instit-* si on a déjà dégagé *-stit* (*destituer* etc.). Si le double élément est seul connu on l'annonce comme une suite, ex. : ...*ectomie*, ...*duplic.* (voyez 8).

Les mots-bases ne sont jamais issus d'une dérivation : ils ne contiennent pas de mot (ex. *scolaire, faconde*) même s'ils sont analysables par des éléments (*scol/aire, fac/onde*). Ils peuvent être simples (*doute, école*).

Les encadrés morphologiques présentent en gras les mots-bases. S'ils ont des dérivés, ceux-ci sont entre parenthèses : *scolaire* (*préscolaire, parascolaire, scolarisation*). Les **mots complexes** de la nomenclature sont ou des **ligalexes** (ensemble de morphèmes liés : *scolaire*) ou des mots qui contiennent un mot-base. Si *réel* est analysé par *ré-* + *-el* en morphologie (encadré), *réalité*, à la nomenclature, est analysé par le mot (*réel*). À un niveau plus complexe, comme *réalisation*, c'est le mot simple *réel* qui est donné en tête d'article (et non pas *réaliser* ni *ré-*). Ceci a pour but d'évacuer les règles (inconnues) de la dérivation, et de toujours se référer à l'unité : **morphème** ou **mot-base**. *Biodiversité* est analysé par *bio-* et *divers*, c'est à *divers* que l'analyse morphologique deviendra nécessaire.

Les mixtes renvoient au mot-base et au radical : *hélitreuille* → *héli-*, *treuil*, *bureaucrate* à *bureau* et *crat-*, *véliciplanchiste* à *planche* et *véli-* (Voyez 10. Mots mixtes).

On constate donc que l'analyse du système dérivationnel en arbre est écarté au profit du mot-base ou, pour les mixtes, de l'élément et du mot-base.

4. Dérivés et composés lexicaux

Les dérivés ou composés d'un mot et les mots mixtes sont cités à la fin de l'article concernant le mot. Il existe bien sûr des dérivés de dérivés (*socialisation*). Il y a donc redondance partielle entre les encadrés et les mots.

SOCIAL, ALE, AUX adj. → 1. SOCI(O)- L • 1° Relatif à une société, à un groupe d'individus conçu comme une réalité distincte, aux rapports de ces individus entre eux. → 2. Socio-. || contr. Individuel ||.

Vie sociale, ordre social d'un groupe [...].

♦ ASOCIAL, ANTISOCIAL, MÉDICOSOCIAL, POLITICO-SOCIAL, PSYCHOSOCIAL ; SOCIALEMENT, SOCIALISER, SOCIALISATION, SOCIALISME, NATIONAL-SOCIALISME, SOCIALISTE, RADICAL-SOCIALISTE, SOCIAL-DÉMOCRATE.

Dans les encadrés, les mots de la dérivation et de la composition sont entre parenthèses. La dérivation ne possède qu'un niveau (pas de parenthèses dans les parenthèses) ; les mixtes ne sont jamais dans les parenthèses.

SOCIO-

Élément qui signifie « groupe (humain) »

Il apparaît dans les mots :

social (socialiser, socialisation, socialement, socialisme, socialiste ; asocial, antisocial ; national-socialisme, national-socialiste, radical-socialiste, social-démocrate), **médicosocial**, **politico-social**, **psychosocial** ; **sociable** (sociabilité, insociable), **société** (sociétaire, sociétal) ; **sociologie** (sociologique), **sociologue**, **sociolecte** ; **associer** (associé, association, associatif), **dissocier** (dissociation, dissociable, indissociable).

■ ÉTYM. : latin *socius* « compagnon, associé ».

2. SOCI(O)-

Élément qui signifie « social ».

Il apparaît dans les mots :

Socioculturel, socioéconomique, sociolinguiste, sociolinguistique, sociopolitique, socioprofessionnel.

■ ÉTYM. : français *soci(al)* + voyelle *o* de liaison.

5. La méthode pour les ligalexes

Il suffit de la comparaison de **deux mots** qui ne soient pas dérivés l'un de l'autre pour déterminer un élément (radical ou affixe). Les dérivés sont déjà objet d'enseignement, nous avons voulu pousser l'analyse au-delà : cette analyse est la plus décisive et la plus intéressante, car elle est explicative sans recourir au latin ni au grec, qui parfois ne sont d'aucune utilité pour la compréhension (en raison de l'évolution des formes et des sens pendant deux millénaires). Tous les morphèmes sont traités à la nomenclature, comme les mots, et regroupent les familles synchroniques.

On a donc une nomenclature à deux niveaux où figurent toutes les unités minimales de forme et de sens qui décrivent les régularités lexicales. Toutes les langues ont un lexique régulier et des exceptions.

DUBIT-

Élément qui signifie « douter ».

Il apparaît dans les mots :

Dubitatif, indubitable (indubitablement).

■ ÉTYM. : latin *dubitare* « douter »

DUBITATIF, IVE adj. → **DUBIT-** • Qui exprime le doute. Air dubitatif. Réponse dubitative (« Je ne crois pas que », « ce n'est peut-être pas », etc.) || contr. Affirmatif ||.

INDUBITABLE, adj. → 1.IN-, **DUBIT-** • (choses) Dont on ne peut douter, qu'on ne peut mettre en doute. Preuve indubitable. → Certain, incontestable, indéniable, indiscutable, sûr. || contr. Douteux || Impers. Il est indubitable qu'il était informé. ♦ Indubitablement.

INDUBITABLEMENT adv. → **INDUBITABLE** • Sans aucun doute. → Assurément, indéniablement.

Un mot ne peut être découpé que si tous les morceaux sont des éléments traités.

Le découpage formel des mots doit tenir compte du sens de tous les éléments du mot.

auto- n'entre pas dans *autorité* (**autor-**),

auto- n'entre pas dans *autoradio* (*auto* n. f. et *radio* n. f.).

AUT(O)-

Élément qui signifie « soi-même », lui-même » et qui peut être suivi d'un trait d'union selon la voyelle qui suit. || contr. **Allo-, hétéro-** ||.

Il apparaît, par exemple, dans les mots :

autisme, autodéfense, autodétermination, autodictée, s'autofinancer, autogestion, autogreffe, automédication, autoportrait, s'autoproclamer, **autotomie**...

■ ÉTYM. : grec *autos* « soi-même ».

AUTOGESTION n. f. → **AUT(O)-**, **GESTION** • Gestion d'une entreprise ou d'une collectivité par tous ceux qui y travaillent. *Autogestion d'un hôpital, d'une usine*. ♦ **AUTOGESTIONNAIRE**.

AUTORADIO n. m. → **AUTO**, 1. **RADIO** • Poste de radio conçu pour être fixé sur le tableau de bord d'une automobile. *Tous les autoradios des voitures garées sur ce parking ont été volés*.

Les mots empruntés sont devenus français et subissent la même analyse. Si le mot étranger se prête à l'analyse par éléments français (nombreux mots anglais venant du latin par exemple), il faut l'analyser en ignorant son origine. Ceci est valable essentiellement pour l'anglais, l'italien, l'espagnol et parfois l'allemand.

Les mots empruntés analysables ne présentent pas d'étymologie, même si l'on sait qu'ils sont des emprunts directs à l'italien, l'espagnol etc. Un mot emprunté peut avoir une prononciation très différente de celle de l'élément, par ex. *string* « slip à cordelettes », qui a conservé sa prononciation d'origine, à *string(o)-*. Voyez 7.

6. Double séries

Il existe très souvent deux familles parallèles l'une à partir d'un mot français, l'autre à partir de la même unité reprise au latin ou au grec (mot savant).

NOC-

Élément qui signifie « nuire ».

Il apparaît dans les mots :

innocent (innocemment, innocence, innocenter), **innocuité**, **nocif** (nocivité).

■ ÉTYM. : latin *nocere* « nuire ».

INNOCENT, ENTE adj. → 1. IN-, **NOC-** • Qui n'a pas fait le mal dont on pourrait l'accuser. [...]

♦ **INNOCEMENT**, **INNOCENCE**, **INNOCENTER**.

INNOCUITÉ n.f. → 1. IN-, **NOC-** • Didact. Qualité de ce qui n'est pas nuisible. || contr. **Nocivité** ||.

Innocuité d'une substance utilisée en pharmacie.

NOCIF, IVE adj. → **NOC-** • (choses) Qui peut nuire. → **Dangereux**, **mauvais**, **néfaste**, **nuisible**.

|| contr. **Anodin**, **bienfaisant**, **bon**, **inoffensif** ||. *Gaz nocif*. → **Délétère**, **pathogène**, **toxique**.

— (Abstrait) *Théories, influences nocives*. → **Malfaisant**, **pernicieux**. ♦ **NOCIVITÉ**.

NOCIVITÉ n. f. → NOCIF • Caractère de ce qui est nuisible. *Nocivité d'un gaz, d'un climat. Nocivité d'une doctrine.* || contr. **Innocuité** ||.

NUIRE v. tr. ind. (38) (REM. Se construit avec À.) • 1° Faire du tort, du mal (à qqn). → **Léser** ; **noc-** . *Il lui a beaucoup nui par ses insinuations [...]*.

♦ **NUISANCE, NUISIBLE.**

■ **ÉTYM.** : XII^e lat. *nocere*, dont le e est devenu bref.

NUISANCE adj. → **NUIRE** • Facteur d'origine technique (bruit, pollution, etc.) ou sociale (encombrements, promiscuité) qui rend la vie malsaine ou pénible [...].

NUISIBLE adj. → **NUIRE** • Qui nuit (à qqn, à qqch.). *Cela pourrait être nuisible à votre santé.* → **Dangereux, fatal, mauvais, néfaste, nocif.** || contr. **Bienfaisant, utile** || [...].

7. Oral/Écrit

Il y a des différences graphiques, mais aussi de prononciation de l'élément dans les mots. L'écrit ou l'oral suffit au découpage. Ci-dessous prononciation du *ch* [k] ou [S] différentes pour une même graphie ; *sec-* et *séq-* (« suivre ») ont des graphies différentes pour la même forme orale.

CHIR(O)-

Élément qui signifie « main ». → 2. **man-**

Il apparaît dans les mots :

chirographie, chiromancie (chiromancien), **chiropracteur, chiropraxie** ; **chirurgie** (chirurgical, chirurgien), **cryochirurgie, microchirurgie, neurochirurgie** (neurochirurgien).

■ **ÉTYM.** : grec *kheir, kheiros* « main ».

CHIROMANCIE [kiRomOsi] n. f. → **CHIR(O)-, -MANC-** • Art de deviner l'avenir, le caractère de qqn par l'examen de sa main. *Faire de la chiromancie* : lire dans les lignes de la main → **ligne**. ♦ **CHIROMANCIEN.**

CHIRURGIE [SiRyRzi] n. f. → **CHIR(O), -URG-** • Partie de la thérapeutique médicale qui comporte une intervention, surtout à l'intérieur du corps, manuelle et instrumentale avec un appareil (laser, robot...) → **Intervention, opération** ; **-ec-, -tom-**. *Petite chirurgie, chirurgie générale, chirurgie ambulatoire [...]*.

♦ **CHIRURGICAL, CHIRURGIEN** ; **CRYOCHIRURGIE, MICROCHIRURGIE, NEUROCHIRURGIE, NEUROCHIRURGIEN.**

8. Radicaux et affixes

Affixes

Parmi les éléments il y a des radicaux (difficiles à définir) et des affixes. Les encadrés des affixes ne donnent que des exemples et non la totalité des mots où ils apparaissent. Ces exemples sont suivis de points de suspension :

- UEUX, UEUSE

Élément d'adjectifs qui signifie « qui a la qualité (exprimée par la base nominale) ». → 1. **-eux, -us.**

Ex. **affectueux, défectueux, fastueux, impétueux, luxueux, majestueux, talentueux, tempétueux, voluptueux...** Il prend aussi la forme **-uos-** à l'intérieur de mots. Ex. **impétuosité, monstrosité...**

■ **ÉTYM.** : lat. *-uosum, -uosam* (ex. *voluptuosum* > *voluptueux*).

2. A-

Élément qui exprime la négation ou la privation. → 1. **dé-**, 1. **di(s)-**, 1. **é-**, 1. **ex-**, 1. **in-**, **né-**, **non-**, **sé-**.

Il prend la forme **an-** devant une voyelle.

Il apparaît, par exemple, dans les mots :

acalorique, **acaule**, **anormal**, **apesanteur**, **aphone**, **anallergique**, **analphabète**...

■ ÉTYM. : grec *a-*, *an-* devant voyelle, sens privatif.

On a en principe retenu comme **préfixes** les éléments correspondant à une préposition, un mot grammatical ; pour les adv., adj. indéfinis, etc., c'est plutôt la quantité de mots où ils figurent qui nous a guidés (impossibilité de lister tous les mots). On a retenu en principe comme **suffixes** tous ceux que traite la dérivation dans le système générativiste ; ces suffixes correspondent souvent à un nom (**-eur** : la personne, la machine ...).

On a ajouté aux suffixes tous ceux qui étaient communs aux emprunts à une **langue étrangère**.

-ATOR

Élément de noms qui signifie « qui fait (ce qu'exprime la base verbale) » ou indique l'agent. → **-ateur**. Il prend aussi la forme **-ador**.

Il apparaît dans les mots :

escalator - toréador, mirador

■ ÉTYM. : latin *-ator*, espagnol et italien *-ador*.

Radicaux

Les radicaux peuvent se trouver en toute position : initiale, centrale, finale. Attention de ne pas les assimiler aux affixes : *appendic/ite* « inflammation de l'appendice », *ré/publique* « chose publique » « système de gouvernement ». Exemple des positions du radical *bio-* « vie » :

B(IO)-

Élément qui signifie « vie ». → **vit-**. Il prend aussi la forme **2. bi-**.

Il apparaît dans les mots :

abiotique, **aérobiose**, **agrobiologie**, **antibiotique**, **autobiographie** (autobiographique), **biobibliographique**, **biocarburant**, **biocénose**, **biochimie** (biochimiste), **bioclimatologie**, **biodégradable**, **biodiversité**, **bioénergétique**, **bioénergie**, **bioéthique**, **biogénèse**, **biographe** (biographie, biographique), **bio-industrie**, **biologie** (biologique, biologiste), **biomasse**, **bionique**, **biophysique**, **biopsie**, **biorythme**, **biosphère**, **biote**, **biotechnologie**, **biotope**, **chronobiologie**, **microbiologie**, **symbiose** ; **aérobie** (anaérobie), **amphibie**, **cénobite**, **microbe** (microbien).

■ ÉTYM. : grec *bios* « vie ».

-BIE → **BIO-**

On ajoute aux radicaux des mots étrangers simples (*string* à *stringo-*).

Suites connues

Il arrive que ce soit une suite fréquente d'éléments qui soit ressentie, et non pas le détail de cette suite. Ainsi *...graphie* ou *duplic...* sont mieux connus que *graph-* et

-(u)pl(ic) (de *centuple* ou *implicite*). Dans ce cas, on rappelle la suite connue à la nomenclature, sans tiret, mais avec trois points (...*ectomie*, ...*duplic*...). Pour les suites codées comme un seul morphème, Voyez 1.

9. Variantes de forme et de sens

L'élément a une **forme constante** mais aussi des variantes. L'élément **hélico-** a une variante en **hélici-**. Le plus souvent, les variantes viennent des formes du mot latin, langue à cas (génitif, accusatif, supin, etc.). Les variantes sont toutes en rappel à la nomenclature.

HÉLICI- → **HÉLIC(O)-**

HÉLIC(O)-

Élément qui signifie « hélice ». Il prend aussi la forme **hélici-**.

Il apparaît dans les mots :

héllicoïdal, hélicoptère ; héliciculture.

■ ÉTYM. : grec *helix, helikos* « spirale »

HÉLICICULTURE n. f. → **HÉLIC(O)-**, 1.CULT- • Élevage des escargots comestibles.

HÉLICOÏDAL, ALE, AUX adj. → **HÉLIC(O)-**, -OÏD- • En forme d'hélice (1°).

L'élément a un **signifié à déduire** de l'ensemble des mots qui le contiennent. Nous sommes libres de créer ce signifié. Parfois le signifié est voisin de celui de l'étymon. Comme le mot, l'élément a un sens qui supporte des figurés, et même une vraie polysémie (auquel cas on met des numéros dans l'encadré).

La plupart du temps, les éléments ne donnent qu'une présomption de sens, à préciser dans la définition du mot. Ceci est normal, un mot polysémique isolé ne donne lui aussi qu'une présomption de sens.

LUD-

Élément qui signifie « jeu ». Il prend aussi la forme **ludo-**.

Il apparaît dans les mots :

ludique, ludiciel ; interlude, prélude (préluder) - ludoéducatif, ludothèque.

■ ÉTYM. : latin *ludus* « jeu ».

LUDO- → LUD-.

2. PAT-

Élément qui signifie « ressentir, subir, supporter ». → **Pass-**, **path-**.

Il apparaît dans les mots :

compatir (compatissant) ; 1. **patient** (patiemment, patience, patienter ; impatient, impatiemment, impatience, impatienter) ; 2. **patient, pâtir.**

■ ÉTYM. : latin *pati* « subir, supporter ».

Les éléments servent aussi de synonymes pour un mot (*chien* → **can-**, **cyn(o)-**) ; ou de synonymes d'un autre élément, radical ou affixe (**maj-** → **grandi-**, **macro-**, **magn-**).

MAJ-

Élément qui signifie « grand » et « relativement plus grand ». → **grandi-, macro-, magn-**. || contr. **min(i)-** ||. Il prend aussi les formes **majes-** et **majus-**.

Il apparaît dans les mots :

1. majeur, 2. majeur, major (majorette ; état-major, tambour-major), **majordome, majorer** (majoration),

1. majorité (majoritaire), **2. majorité - majesté** (majestueux, majestueusement ; lèse-majesté) - **majuscule**

■ ÉTYM. : latin *major, majus*, comparatifs de *magnus, um* « grand » ; *majes-* de *majestas, atis* dérivé de *major, majus*.

Un mot simple peut être considéré comme appartenant à un radical et figurer dans un encadré si le sens du radical est plus large : il est là pour représenter la polysémie complexe du radical, ainsi *carte* sous *cart-*, *string* sous *string(o)-*. Ce n'est plus qu'un découpage du sens.

CART-

Élément qui signifie « charte, papier ». → **carto-**.

Il apparaît dans les mots :

cartable, 2. cartouche, pancarte, carton (cartonné, cartonnage, cartonnier), **1. carte** (carterie, encarter, encart), mandat-carte, porte-cartes ; télécarte ; **2. carte**.

■ ÉTYM. : latin *charta* « papier », grec *khartês*.

10. Mots mixtes

Les mots complexes sont volontiers formés d'un mot puis d'un élément radical (*bureaucratie* sur le modèle de *démocratie*) ou l'inverse (*biodiversité* sur le modèle de *biologie*). On les appelle **mots mixtes** et ils sont imprimés en maigre. Le trait d'union est nécessaire dans certains cas pour préserver la prononciation (*bio-industrie* et non *bioindustrie*).

Exemple de *bureaucratie* :

-CRAT-

Élément qui signifie « gouverner ». → **2. -arch-**.

Il apparaît dans les mots :

aristocrate (aristocratie, aristocratique), **autocrate** (autocratie, autocratique), **bureaucrate** (bureaucratie, bureaucratique)

démocrate (antidémocratique, démocratie, démocratique, démocratiquement, démocratisation, démocratiser),

gérontocratie, méritocratie, phalocratie (phalocratie), **ploutocrate, pornocratie, social-démocrate, technocrate**

(technocratie, technocratique), **théocratie** (théocratique).

■ ÉTYM. : grec *kratos* « domination, puissance ».

BUREAU n. m. L • 1° Table, souvent munie de tiroirs, sur laquelle on écrit, on travaille, ou l'on peut enfermer des documents. *Se mettre à son bureau. Être assis à, derrière son bureau. Bureau ministre, grand bureau. Bureau à tiroirs, à tablettes.* → **Secrétaire.** - *Déposer un projet sur le bureau d'une assemblée, sur le bureau devant lequel est assis le président.* • 2° Pièce où est installée la table de travail, avec les meubles indispensables (bibliothèque, classeurs, etc.). → **Cabinet.** [...].

◆ **BUREAUCRATE, BUREAUCRATIE, BUREAUCRATIQUE, BUREAUTIQUE.**

11. Éléments homographes

Il existe des éléments homophones, mais les homophones sont dispersés dans la nomenclature graphique (-in, -ain ; mens-, manc-). Ce sont les homographes qui se succèdent dans l'ordre alphabétique et ils sont distingués par des numéros. Ces homographes peuvent avoir des prononciations différentes. Les prononciations des éléments ne sont jamais données puisque les éléments ne sont pas en usage, mais seulement les mots qui les contiennent.

1. MAN-

Élément qui signifie « 2. rester ». || contr. Fug- ||.

Il apparaît dans les mots :

immanence, immanent, manoir, permanent (permanente, permanenter, permanence), **rémanent**.

■ ÉTYM. : latin *manere* « rester, demeurer, séjourner ».

2. MAN-

Élément qui signifie « main ». → chir(o)-. Il prend aussi les formes **mani-** et **manu-**.

Il apparaît dans les mots :

bimane, quadrumane ; manette, manœuvrer (manœuvrable, manœuvrabilité, manœuvre 1, 2, et 3) - **1. manier** (maniement, manieur, maniable, maniabilité ; remanier, remaniement), **manipuler** (manipulateur, manipulation), **manivelle** - **manucure** (manucurer), **1. manuel** (manuellement, 2. manuel), **manufacture** (manufacturer), **manuscrit, manutention** (manutentionnaire) ; **manu-militari**.

■ ÉTYM. : latin *manus* « main ».

3. MAN-

Élément qui signifie « aimer ; être obsédé par (ce que désigne la base nominale) ». → am-, phil(o)- || contr. mis(o)-, phob- ||.

Il apparaît dans les mots :

cleptomane (cleptomanie), **cocaïnomane, éthéromane, héroïnomane, morphinomane, mythomane** (mythomanie), **nymphomane** (nymphomanie), **opiomane** (opiomanie), **pyromane, toxicomane** (toxicomanie) ; **manie** (maniaque), **anglomanie, bruxomanie, décalcomanie, dipsomanie, gallomanie, nostomanie, tabacomanie, trichomanie**.

■ ÉTYM. : grec *mania* « folie ».

4. -MAN

Élément qui signifie « homme »

Il apparaît dans les mots :

barman, businessman, caméraman, jazzman, rugbyman, superman, tennisman.

■ ÉTYM. : suffixe de noms anglais désignant un homme (*man* « homme »), qui est passé dans des créations françaises.

Entre le *Robert Méthodique* (1982) et le *Robert Brio* (2004 ; 34 215 entrées) notre connaissance de la morphologie lexicale et l'élaboration continue d'une théorie a permis de déterminer 1856 morphèmes dont 1585 sont des radicaux. Cette mise au jour permet de se dispenser de l'étymologie, la morphologie étant une étymologie régulière. Son domaine propre est aujourd'hui historique et anecdotique mais n'apporte rien à l'apprentissage et à la maîtrise du français.